

Les systèmes d'information de gestion, présentation du guide du CGAP

BIM n° 51 - 04 janvier 2000
Anne-Claude CREUSOT

Le guide du CGAP sur les systèmes d'informations de gestion pour les institutions de microfinance est paru en français. Ce guide est le premier de la série « Outil technique » du CGAP. Deux autres guides existent en français: l'un concernant les audits externes dans les institutions de microfinance, l'autre concernant les plans de développement et projections financières.

Qu'est-ce qu'un système d'information de gestion ? Rappelons qu'un système d'information de gestion correspond à l'ensemble des procédures mises en œuvre pour produire les informations qui guident la direction d'une institution de microfinance dans ses choix et ses actions : information comptable et financière, information sur les opérations avec la clientèle... Une institution utilise en général deux grands systèmes : un système de comptabilité qui s'appuie sur le plan comptable et le grand livre et un système de suivi du portefeuille qui examine l'état des comptes de chaque produit financier proposé par l'institution. Certaines institutions ont en outre recours à un troisième système qui leur sert à collecter des données relatives à l'impact sur la clientèle ou encore à la gestion des ressources humaines.

Objectifs de ce guide

Partant du constat qu'il est difficile d'adapter des systèmes standards d'information de gestion disponibles sur le marché aux besoins spécifiques de chaque institution de microfinance, ce guide a pour objectif d'aider les IMF à se construire un système d'information de gestion adapté à leurs opérations. Il s'adresse en priorité à deux types de publics : les utilisateurs de ces informations et les concepteurs de systèmes d'information de gestion, en utilisant les concepts et la terminologie de base de ces deux types de publics.

Plus précisément, ce guide vise à :

- > Souligner l'importance que revêt un système d'information de gestion pour une institution de microfinance performante ;
- > Fournir aux équipes de direction et au personnel chargé des systèmes d'information des directives de base pour le choix, l'élaboration ou le perfectionnement d'un système d'information de gestion ;
- > Contribuer à la mise au point de définitions et de termes couramment employés dans le domaine de la microfinance ;

- > Fournir des indications sur les ratios déterminants et les rapports utiles pour assurer le suivi des résultats d'une institution ;
- > Comblent une lacune au niveau des publications consacrées à la microfinance, tout en complétant les travaux antérieurement consacrés aux ratios financiers, à la gestion des portefeuilles et aux directives en matière de système d'information de gestion.

Structure du guide

Le Guide se présente sous la forme suivante.

Le chapitre 1 fait un bref exposé des grands aspects de l'information. Le chapitre 2 décrit le système de comptabilité d'une institution de microfinance : la plupart des données suivies par un système d'information étant de nature financière, les procédures comptables, et notamment le plan comptable, revêtent une importance cruciale pour le fonctionnement du système. Ce sujet est traité en début d'ouvrage, car une grande partie des informations présentées par la suite nécessite une bonne compréhension des principes en question. Le chapitre 3 fournit des indications sur la manière de concevoir des rapports utiles à la prise de décision, et est complété par un opuscule présentant des modèles de rapports parmi les plus importants pour le suivi des performances. Les rapports incorporant des informations présentées sur la base de définitions bien précises, le chapitre 4 est consacré à l'analyse des indicateurs et à leurs définitions. Le dernier chapitre décrit la marche à suivre pour élaborer et mettre en œuvre un système d'information, opération qui met le lecteur en situation d'exploiter les informations des chapitres précédents. Le guide comporte aussi plusieurs annexes. L'annexe 1, qui s'adresse principalement aux dirigeants d'institutions de microfinance, donne des informations techniques sur les logiciels de systèmes d'information et les technologies informatiques. L'annexe 2 décrit les comptes d'un plan comptable simple, en insistant plus particulièrement sur ceux qui sont spécifiques aux institutions de microfinance. L'annexe 3 passe en revue certains ouvrages qui seront utiles aux institutions se dotant d'un système d'information ; et pour finir, l'annexe 4 présente certaines informations sur des logiciels de système d'information de gestion internationaux.

Références et modalités de commande

Titre : Système d'information de gestion pour les institutions de microfinance - guide pratique

Auteur : CGAP, septembre 99

Edition : GRET-CIRAD

ISBN 2-86844-103-3

220 p.

prix : 170 FRF, hors frais de port

La version française de ce guide est distribuée par le GRET. Vous pouvez le commander à l'adresse suivante :

- > Par courrier : GRET, Service Librairie, 211-213 rue La Fayette, 75010 PARIS, France
- > Par fax 33 1 40 05 61 10
- > Par e-mail Librairie@gret.org

Une présentation plus complète de ce guide sera disponible dans quelques jours à partir de notre site pôle microfinancement, rubrique documents récents (adresse web : <http://www.cirad.fr/mcredit/present.html>).